

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES DECISIONS
SEANCE DU 19 JUIN 2014

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.20.45

ÉTAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	40
Absents représentés	5
Absents excusés	0
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MIL QUATORZE, LE DIX NEUF JUIN à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 13 juin 2013 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL**PRESENTS**

MM. GOSNAT, BOUYSSOU, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, MAYET, MARCHAND, Mme VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, WOJCIECHOWSKI, BERNARD Méhadée, adjoints au Maire,

M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, M. MARTINEZ, Mme KIROUANE, MM. SEBKHI, MOKRANI, Mme MISSLIN, MM. AIT AMARA, ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mme POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme GAMBIASIO, adjointe au Maire, représentée par M. MARTINEZ,
M. TAGZOUT, conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU,
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD,
Mme SIZORN conseillère municipale, représentée par Mme MISSLIN,
M. RIVIERE, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Sandrine.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

M. BOUYSSOU ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.
(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA,
M. AUBRY, Mme LE FRANC)

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 29 avril 2014.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

/ APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 22 mai 2014.

(38 voix pour et 7 abstentions : Mme LESENS, M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

A1/ EXIGE le maintien des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales pour les années à venir et **DEMANDE** au Gouvernement d'engager un débat national sur la réforme de la fiscalité locale et **SOUTIENT** la motion de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

(35 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC et 4 conseillers ne prennent pas part au vote : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, MM. VALLAT SIRIYOTHA, RIVIERE)

A2/ ARRETE les comptes de gestion du receveur municipal de l'exercice 2013 relatifs au :

- budget Ville,
- budget annexe d'assainissement,
- budget annexe du chauffage urbain,
- budget annexe de la restauration municipale,
- budget annexe aide à domicile,
- budget annexe du centre médico psycho-pédagogique,
- budget annexe du service de soins infirmiers à domicile,
- budget annexe du service le cinéma municipal Le Luxy,
- budget annexe du service public d'élimination des déchets.

(unanimité)

B/Mme PETER devient présidente de séance pour l'examen du compte administratif 2013 de la Ville.

(Monsieur GOSNAT sort de la salle au moment du vote conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales).

ARRETE les comptes administratifs 2013, concernant :

B1/ le budget Ville

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B2/ le budget annexe d'assainissement

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B3/ le budget annexe du chauffage urbain

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B4/ le budget annexe de la restauration municipale

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B5/ le budget annexe aide à domicile

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B6/ le budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B7/ le budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B8/ le budget annexe du service le cinéma municipal Le Luxy

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

B9/ le budget annexe du service public d'élimination des déchets

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

Monsieur Gosnat reprend la présidence de la séance.

C1/ DECIDE d'affecter le solde positif du compte de résultat constaté au compte administratif 2013 du budget principal d'un montant de 6 490 153,03 euros au financement des dépenses d'investissement et DIT que ce solde sera constaté au compte 1068 «excédent de fonctionnement capitalisé» du budget principal 2014.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

C2/ DECIDE d'affecter le solde positif du compte de résultat constaté au compte administratif 2013 du budget annexe de la restauration municipale d'un montant de 2 180,20 euros au financement des dépenses d'investissement et DIT que ce solde sera constaté au compte 1068 «excédent de fonctionnement capitalisé» du budget annexe de la restauration municipale 2014.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

Suspension de séance afin de donner la parole au public.

Des individus perturbateurs, s'étant emparé du micro et refusant le retour au calme, le Maire est contraint de lever la séance.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 21H00

LE SECRETAIRE

LE MAIRE

P. BOUYSSOU

P. GOSNAT